

# Convention de participation Clean Site System

## Identification du négociant

Clean Site System propose une solution de tri, de collecte et de recyclage pour les plastiques du secteur de la construction. Il permet aux négociants en matériaux de construction de proposer la collecte sélective de deux flux de déchets :

- **Clean Site Classic** : pour la collecte des films d'emballages en plastique de matériaux de construction
- **Clean Site Plus** : pour la collecte des plastiques rigides de la construction

Chaque négociant détermine l'étendue des services qu'il souhaite proposer à ses clients.

### Conditions d'utilisation Clean Site System :

1. Il incombe au négociant de veiller à ce que les sacs **Clean Site Classic** contiennent uniquement des emballages mentionnés dans les conditions d'acceptation. Ces conditions se trouvent sur [www.cleansitesystem.be](http://www.cleansitesystem.be)
2. Il incombe au négociant de veiller à ce que les sacs **Clean Site Plus** contiennent uniquement des matériaux mentionnés dans les conditions d'acceptation. Ces conditions se trouvent sur [www.cleansitesystem.be](http://www.cleansitesystem.be)
3. Les plastiques rigides autorisés qui ne **peuvent pas** être stockés facilement dans le sac **Clean Site Plus**, peuvent être mis séparément dans le conteneur sélectif ou l'espace de stockage désigné à cet effet. Ce service n'est possible que si le négociant en matériaux de construction le propose explicitement. Si l'utilisateur souhaite déposer des plastiques rigides en vrac, il sera tenu de respecter la procédure mise en place par le négociant.
4. Les emballages acceptés dans le **Clean Site Classic** doivent toujours être collectés dans les sacs **Clean Site Classic**, jamais en vrac.
5. Les utilisateurs peuvent déposer gratuitement les sacs Clean Site System (**Clean Site Classic** et **Clean Site Plus**) chez les négociants pour autant que le contenu des sacs soit conforme aux conditions d'acceptation.
6. Si le négociant propose les deux systèmes de collecte (**Clean Site Classic** et **Clean Site Plus**), il doit assurer le stockage des matériaux dans deux emplacements bien distincts (par ex. deux conteneurs séparés). Le cas échéant, l'évacuation de matériau Clean Site System doit toujours se faire de manière séparée.
7. Le négociant a le droit d'exiger des utilisateurs qu'ils s'identifient via la case prévue à cet effet sur les sacs.
8. Les charges et les coûts relatifs à la collecte, au stockage et à la collecte des sacs Clean Site System sont à la charge du négociant.
9. Le négociant s'engage à faire évacuer les matériaux rassemblés dans le cadre de **Clean Site Classic** et **Clean Site Plus** par un collecteur affilié au système Valipac.



FILMS D'EMBALLAGE  
PLASTIQUE

PLASTIQUES  
RIGIDES

CONVENTION DE PARTICIPPATION NÉGOCIANTS CSS



10. Le négociant est autorisé à vérifier le contenu des sacs Clean Site System. Si les sacs contiennent des matériaux non autorisés, le négociant aura le droit de les **refuser** ou de **répercuter les frais de traitement** auprès de l'utilisateur.
11. Si le négociant propose **Clean Site Plus**, il contribuera au financement du système en versant annuellement à Valipac un montant forfaitaire de 200 € par site et par an (indépendamment de la date de départ). Cette contribution peut être revue annuellement.

### Assistance aux négociants Clean Site System par Valipac.

Valipac met à disposition des négociants le matériel de communication et de promotion nécessaire à la bonne diffusion des conditions de participation de Clean Site System auprès de son personnel et des utilisateurs.

### Fin de la convention

Tant le négociant que Valipac ont le droit de mettre un terme immédiatement à la convention de manière unilatérale par une lettre recommandée. La fin de la convention ne doit pas être motivée que ce soit par le négociant ou par Valipac. Les rétributions versées à Valipac pour les sacs Clean Site System déjà livrés et pour la contribution annuelle ne peuvent pas être récupérées.

Ces accords entrent en application à la signature de la présente convention de participation.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé  
Pour le négociant,

Lu et approuvé  
Pour Valipac,



FILMS D'EMBALLAGE  
PLASTIQUE

PLASTIQUES  
RIGIDES

CONVENTION DE PARTICIPATION NÉGOCIANTS CSS

